

JARRIE MAG

n°137

Trimestriel • Juillet 2026



DOSSIER

PP.4-5 ACTUALITÉ

MISE EN PLACE DES
COMMISSIONS MUNICIPALES

BON REPOS PP.9-10

DÉBUT D'EXPLOITATION DES TERRES
AGRICOLES ET POURSUITE DU CHANTIER
DE TOITURE AU CHÂTEAU

PATRIMOINE PP.17-18

NOTRE-DAME-DES-CHARBONNAUX :
QUAND L'ACTUALITÉ BOUSCULE L'HISTOIRE

BUDGET COMMUNAL 2026

UN BUDGET DE RESPONSABILITÉ

P.12-13

SOMMAIRE

PP 4-6
ACTU MAIRIE

PP 7-9
TRAVAUX

P 10
URBANISME

P 11
ENVIRONNEMENT

DOSSIER
PP 12-13 **BUDGET 2026**

P 14 **ÉCONOMIE**

P 15 **SOCIAL**

PP 16-18 **CULTURE-PATRIMOINE**

P 19 **SCOLAIRE**

P 20 **JEUNESSE**

P 21 **ASSOCIATIONS**

P 22 **SPORT**

PP 23-24
AGENDA



«Jarrie Mag», journal municipal de Jarrie.
Directeur de la publication: Raphaël Guerrero
Rédaction et prises de vue, sauf indications contraires: Mairie de Jarrie
Réalisation: New Deal - Impression: Imprimerie Notre Dame
Distribution: Distribution Services Publics Associations Mehdy Saubin
- DSPAMS - Dépôt légal à parution. ISSN 3077-7968 (bulletin municipal papier) et ISSN 3095-5793 (bulletin municipal en ligne).
Tirage: 2 100 exemplaires

ÉTAT CIVIL

DE MARS À MAI 2026

NAISSANCES

Evan BARNABÉ-PEINADO, né le 3 avril 2026

Luna BIENVENU, née le 7 mars 2026

Gabrielle TAP, née le 14 avril 2026

Inaïa VALENTIN, née le 15 mai 2026

Giorgia CAMPISI, née le 30 mai 2026

MARIAGES

Mikaël BOIS et Morgane CHABRAT,
le 9 mai 2026

Redouane BOULMAIZET et Marie CHAULOT,
le 23 mai 2026

Herman LEMONNIER et Céline INGLESE,
le 23 mai 2026

DÉCÈS

Mario NERINI DI LUZIO, le 29 mars 2026

Jean-Claude BROTEL, le 15 avril 2026

Jean-Pierre MAQUE, le 20 avril 2026

Roberte FOSSATI née ROULET, le 21 avril 2026

Michel GOSSELIN, le 8 mai 2026

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE EN VOUS ABONNANT



> À NOTRE PAGE FACEBOOK:
facebook.com/villedeJarrie



> AU COMPTE INSTAGRAM:
www.instagram.com/villedejarrie/



> EN TÉLÉCHARGEANT SUR VOTRE
PLAY STORE:
l'Appli Ville CityAll Ville de Jarrie

8 MAI, 9 JUIN, 18 JUIN... JARRIE SE SOUVIENT

→ Commémoration de
la fin des combats
de la Seconde
Guerre Mondiale.

2026 marque
le 81^e anniversaire
de la Victoire 1945.



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
1^{er} Vice-Président
aux finances de Grenoble
Alpes Métropole

Chères Jarroises, chers Jarrois,

L'été est là, et avec lui s'ouvre une période particulièrement attendue par beaucoup d'entre nous : celle des grandes vacances. Après des mois riches en projets, en événements et en engagements, ce temps de pause offrira à chacun l'occasion de se ressourcer, de partager des moments en famille ou entre amis, et de profiter pleinement des richesses de notre territoire.

Avant cette parenthèse estivale, notre commune a vécu de nombreux temps forts qui témoignent du dynamisme de la vie jarroise. Je tiens à saluer l'implication de toutes celles et de tous ceux qui ont contribué à la réussite des fêtes des écoles, moments de joie et de convivialité qui mettent à l'honneur nos enfants et l'engagement des équipes éducatives et des parents. La Fête de la Musique a également rassemblé un large public autour de la passion des artistes et du plaisir d'être ensemble.

Cette année a aussi été marquée par plusieurs anniversaires importants. Je souhaite adresser mes chaleureuses félicitations au Comité des Fêtes qui célèbre ses 15 ans d'existence et d'engagement au service de l'animation de notre commune. Félicitations également à Romanche Basket qui fête ses 10 ans et dont le parcours illustre parfaitement les valeurs de partage, de dépassement de soi et de solidarité que porte le sport.

Nous avons également poursuivi notre indispensable travail de mémoire lors des cérémonies commémoratives organisées au Monument aux Morts. Ces rendez-vous républicains demeurent essentiels pour honorer celles et ceux qui ont servi notre pays et pour transmettre aux plus jeunes les valeurs de paix, de liberté et de citoyenneté.

Sur le plan personnel, je suis honoré de la confiance qui m'a été accordée avec mon élection en tant que Premier Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole, en charge des finances. Cette responsabilité importante s'inscrit dans la continuité de mon engagement au service de notre territoire et des habitants. Je veillerai à porter avec détermination les intérêts de Jarrie au sein de notre intercommunalité, dans un contexte où la gestion rigoureuse des finances publiques est plus que jamais nécessaire pour préparer l'avenir.

Enfin, je vous invite d'ores et déjà à participer nombreuses et nombreux aux festivités du 13 juillet. En raison des travaux en cours au Château de Bon Repos, auquel nous sommes tous très attachés, cette édition se déroulera exceptionnellement dans le magnifique cadre du Parc du Clos Jouvin, au pied de la mairie. Je suis convaincu que nous y partagerons, une nouvelle fois, un moment festif, populaire et chaleureux, à l'image de notre commune.

À toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été et d'excellentes vacances.

→ Commémoration de la Journée
nationale de l'Appel historique
du général de Gaulle à refuser
la défaite et à poursuivre
le combat contre l'ennemi.



← Cérémonie du Maquis de l'Oisans
Jarrie - Champ-sur-Drac.

Recueillement à la stèle du Saut
du Moine (Jarrie) et à la stèle Rosa
Marin (Champ-sur-Drac) le 9 juin.
L'espace mémoriel du Saut du Moine
a été rénové par les services techniques
jarrois au printemps.





RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

LA MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES : UNE ÉTAPE STRUCTURANTE DU MANDAT

À L'ISSUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET À LA SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION, DES COMMISSIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE. CELLES-CI JOUENT UN RÔLE CRUCIAL DANS LA GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES.

Les commissions municipales sont des instances qui permettent aux élus de préparer les décisions du conseil, d'approfondir les dossiers techniques et d'associer les élus au suivi des politiques locales. Elles préparent les délibérations, formulent des propositions, mais elles n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Elles sont de droit présidées par le maire, qui délègue ses fonctions à l'adjoint thématique.

La désignation de leurs membres fait l'objet d'une délibération.

À Jarrie, 10 commissions ont ainsi vu le jour afin de renforcer la qualité des décisions et sécuriser l'action municipale sur le mandat 2026-2032.

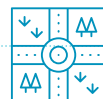
COMMISSION TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Jean-Michel Parrot
Nathalie Denis-Ogier
Thierry Leroy
Jean-François Martin
Philippe Pourrat
Jean-Claude Durant
Jean Abrial
Maryse Vizioz
Françoise Gassaud
Sandrine Jean
Alexandre Foray
Yolande Fornier
Christophe Langlet



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME, ÉCONOMIE ET COMMERCE

Michel Doffagne
Thierry Leroy
Jean-François Martin
Jean-Claude Durant
Séverine Coracin
Yolande Fornier
Christophe Langlet



COMMISSION VIE LOCALE

Céline Viola
Régis Haettel
Marina Quinot
Emmanuelle Hébert
Robert Martinez
Philippe Pourrat
Jean-Claude Durant
Séverine Coracin
Jean Abrial
Sandrine Jean
Virginie Touillet



COMMISSION ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Mario Catena
Ryan Longo
Marina Quinot
Liliane Benassai
Aline Janel



COMMISSION RESSOURCES

Raphaël Guerrero
Emmanuelle Hébert
Aline Jane
Yolande Fornier
Michel Doffagne



COMMISSION COMMUNICATION

Raphaël Guerrero
Philippe Pourrat
Alice Colin
Sandrine Jean
Alexandre Foray
Céline Viola



COMMISSION SÉCURITÉ / PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Raphaël Guerrero
Marina Quinot
Daniel Martinet
Jean-François Martin
Yolande Fornier
Christophe Langlet



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Raphaël Guerrero
Jean-Michel Parrot (titulaire) / Jean-Claude Durant (suppléant)
Thierry Leroy (titulaire) / Jean-François Martin (suppléant)
Maryse Vizioz (titulaire) / Nathalie Denis-Ogier (suppléante)
Yolande Fornier (titulaire) / Françoise Gassaud (suppléante)
Philippe Pourrat (titulaire) / Sandrine Jean (suppléante)



DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

QUATRE ÉLUS OCCUPENT DES FONCTIONS PARTICULIÈRES

- > Sandrine Jean,
commission listes électorales
- > Philippe Pourrat,
délégué syndicat TV du Serpaton*
- > Jean-François Martin,
correspondant défense
- > Daniel Martinet,
correspondant incendie et secours

Par ailleurs, Mario Catena, Jocelyne Nerini Di Luzio et Emmanuelle Hébert siègent au Conseil d'administration du CSC Malraux ; et Jean-Claude Durant représente la commune auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC).

* Le syndicat TV du Serpaton est un syndicat propriétaire - bailleur. Il possède en effet 17 parcelles de terrain sur lesquelles sont implantées des infrastructures de TDF, et pour lesquelles des loyers sont perçus.

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Raphaël Guerrero
Yolande Fornier
Sandrine Jean
Françoise Gassaud
Séverine Coracin
Marina Quinot



COMMISSION COMMUNALE DES IMPOSITIONS DIRECTES

La Commission communale des impositions directes (CCID) est composée de 9 membres : le maire, président de la commission, et 8 commissaires, désignés par le directeur départemental des finances publiques (DFIP) sur la base d'une liste de contribuables établie par le Conseil municipal. La composition de la CCID de Jarrie sera connue cet automne.



Le CCAS

Le Centre communal d'action sociale, service public de proximité, soutient les personnes en difficulté. Il informe, oriente et instruit les demandes d'aides sociales et met en place des actions locales (secours, aide alimentaire, domiciliation) pour soutenir les habitants en difficulté.

Le CCAS n'est pas une commission municipale. C'est un établissement public communal, présidé par le maire et composé d'un Conseil d'administration. Celui-ci est formé à parité d'élus locaux (conseillers municipaux) et de personnes nommées par le maire, compétentes dans le domaine de l'action sociale. Parmi ces personnes nommées figurent des représentants d'associations locales (familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, insertion/ lutte contre l'exclusion, logement/hébergement), afin d'assurer la représentation des publics concernés.

Le Conseil d'administration ainsi constitué décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Le budget du CCAS est autonome et alimenté notamment par une subvention de la commune.

La composition du Conseil d'administration du CCAS de Jarrie est la suivante :

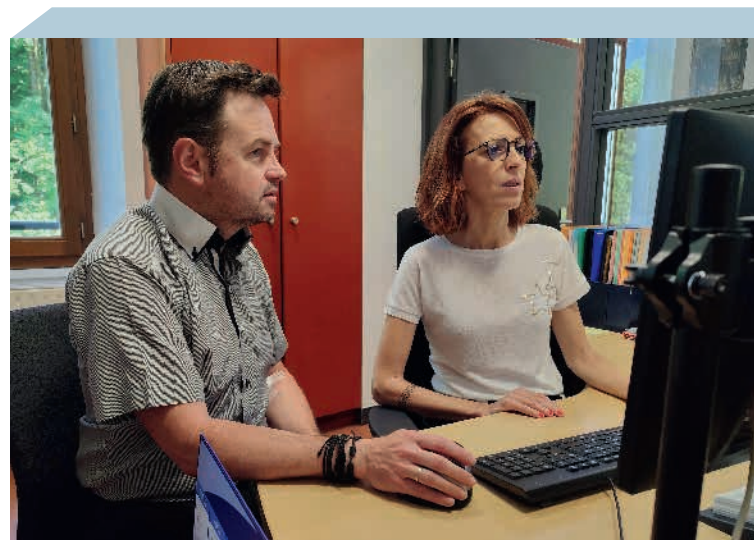
- > **Raphaël Guerrero, maire, président du CCAS**
- > **Jocelyne Nerini Di Luzio, adjointe aux solidarités et au handicap, vice-présidente du CCAS**
- > **Alice Colin, conseillère municipale**
- > **Françoise Gassaud, conseillère municipale**
- > **Aline Janel, conseillère municipale**
- > **Liliane Benassai, conseillère municipale**
- > **Alexandre Foray, conseiller municipal**
- > **Isabelle Giraudel, représentante de l'association Handinamique**
- > **Colette Ticozzi, représentante de l'association Les Chênes Fleuris**
- > **Marie-Thérèse Favillier, représentante du Centre socio-culturel André Malraux**
- > **Marie-Thérèse Damelet, représentante du Secours Populaire**
- > **Louisa Lellou, représentante de la Maison Ressource Santé en Isère (MRSI)**
- > **Une 12^e personne, représentante d'une association visant à lutter contre les violences faites aux femmes, est amenée à rejoindre le Conseil d'administration du CCAS de Jarrie prochainement.**



RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE



JEAN-MICHEL PARROT,
ADJOINT AUX TRAVAUX
ET À L'ENVIRONNEMENT



JURÉS D'ASSISES : 9 NOMS TIRÉS AU SORT

Fin mai, Raphaël Guerrero, maire de Jarrie, a tiré au sort, en présence de Natacha Arrighi, agent d'état-civil, 9 noms de personnes inscrites sur les listes électorales de Jarrie.

Ces personnes, 3 titulaires et 6 suppléants, sont susceptibles de devenir, au terme d'une procédure longue et cadrée, jurés d'assises pour l'année 2027. Elles recevront prochainement un courrier officiel de la mairie.



LE CONCILIEUR DE JUSTICE POUR RÉSOUDRE LES LITIGES DU QUOTIDIEN

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté, exerçant à titre bénévole. Il intervient comme un tiers neutre pour aider des parties en conflit à trouver une solution amiable : conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans.

Il peut par exemple aider à la résolution de problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen...), de différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires, de différends liés à des impayés, de litiges de la consommation, de litiges entre commerçants.

Il n'est en revanche pas compétent pour tout ce qui concerne le droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants...), le pénal ou les litiges avec l'administration.

INFO + La conciliation de justice est un service gratuit. C'est une démarche obligatoire pour tous les litiges inférieurs à 5 000 € et pour les conflits de voisinage, avant toute saisine au tribunal judiciaire.

À NOTER

Guy Urbas est conciliateur pour notre secteur. Il reçoit à la Maison France Services de Vizille - 1 square A. Poncet le 2^e lundi et 4^e jeudi de chaque mois, de 13 h à 18 h. Pour prendre RDV : 04 76 78 86 42, touche 1 (PIMMS Vizille). Contact par courriel : guy.urbas@conciliateurdejustice.fr

Vandalisme : le maire a porté plainte

Au printemps, des destructions et des dégradations de biens publics ont été constatées sur Haute-Jarrie ainsi que sur Basse-Jarrie. Des bancs récemment installés à proximité des tennis de Haute-Jarrie ont été détériorés. Par ailleurs, l'aire de jeux pour enfants de la Croix de la Vue a fait l'objet de vandalisme.

Ces actes sont intolérables. Ils portent atteinte à tous les habitants. Le maire a déposé plainte pour ces faits. Il le fera à chaque nouvelle dégradation.

La municipalité de Jarrie est soucieuse de la préservation du bien-être des habitants et de la sécurisation des bâtiments et des espaces publics. Pour prévenir tout fait de délinquance ou de vandalisme, elle mène un travail de prévention de terrain, en lien avec les services de police municipale et de gendarmerie.

Par ailleurs, elle poursuit avec l'appui de la brigade de gendarmerie de Vizille et de la Cellule de prévention technique de la malveillance (CPTM) de la gendarmerie l'étude du renforcement de la vidéoprotection sur la commune. Au regard des éléments portés à la connaissance des élus fin 2025, ceci devrait être effectif courant 2026.



© Droits réservés

Plusieurs plaintes ont été déposées par le maire pour les dégradations constatées sur Basse et Haute-Jarrie.



LANCEMENT DES ÉTUDES POUR LA RÉNOVATION DE LA CANTINE V. PIGNAT



LA MISE AUX NORMES DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE VICTOR PIGNAT A ÉTÉ DÉCIDÉE PAR LES ÉLUS.

Sous pilotage de l'agence d'architectes Eole, maître d'œuvre choisi par la mairie, basée à Seyssinet-Pariset, les études ont démarré en juin.

Plusieurs éléments sont intégrés à ce projet, dont l'amélioration de l'accueil des enfants (problématiques thermiques et acoustiques, règles d'hygiène...) et la séparation des accès aux logements (originellement de fonction) situés à l'étage.

Les contraintes liées à la proximité avec le site industriel sont par ailleurs prises en compte, pour garantir la protection des enfants, du personnel enseignant et du personnel de service (restauration, entretien), ainsi que des occupants des logements.

La consultation des entreprises pourrait être réalisée en 2027 et les travaux pourraient débuter dans la foulée pour une durée de 8 à 10 mois.



LA CANTINE DU LOUVAROU EST CLIMATISÉE !



À l'instar de la cantine de l'école des Chaberts, la cantine de l'école du Louvarou est climatisée.

En effet, au mois de juin, les trois salles de restauration qui composent cette cantine ont été équipées chacune de deux blocs muraux de climatisation. Cet aménagement apportera du confort aux enfants ainsi qu'aux personnels sur les temps de pause méridienne.

Pour la cantine de l'école Victor Pignat, cette question est prise en compte dans le projet de travaux de rénovation globale.



BIENTÔT UNE MAISON DE L'ENFANCE

La mairie de Jarrie et le Syndicat intercommunal de coopération et des compétences enfance (SICCE) portent conjointement un projet de Maison de l'Enfance dans les locaux anciennement utilisés par la crèche La Ribambelle aux Chaberts.

Des travaux conséquents de rénovation et de mise aux normes du bâtiment, ainsi que d'aménagement des extérieurs, permettront la création d'un environnement à la fois adapté et agréable pour les activités du Relais Petite Enfance (accueil des familles, temps collectifs assistantes maternelles et enfants), du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Bleu Citron, ainsi que de la Ludothèque Graine de Jeux. Les études ont débuté.

Deux chantiers métropolitains au calendrier

CET ÉTÉ, GRENOBLE ALPES MÉTROPOLITAIN ENGAGE DEUX CHANTIERS SUR LA COMMUNE :

- > d'une part, chemin de Maupertuis, l'aménagement d'un parking public ;
- > d'autre part, route du Plâtre, la reprise et la finalisation des dispositifs d'écoulement d'eau, ainsi que du revêtement et de la signalisation aux abords de l'étang.

Des difficultés de stationnement et de circulation sont à prévoir sur ces secteurs en lien avec les travaux. Une signalétique adaptée sera en place.





JEAN-MICHEL PARROT,
ADJOINT AUX TRAVAUX
ET À L'ENVIRONNEMENT

LES TRAVAUX AU CIMETIÈRE DE HAUTE-JARRIE EN VOIE D'ACHÈVEMENT

LE CIMETIÈRE DE HAUTE-JARRIE A FAIT L'OBJET DE TRAVAUX NÉCESSAIRES D'EXTENSION ET DE RÉNOVATION L'AN DERNIER.

D'abord, un agrandissement (480 m²) a été réalisé en partie basse, sur un espace qui était auparavant utilisé comme parking : une cinquantaine de concessions (tombes ou cinéraires) y seront accueillies. Le cimetière arrivant à saturation, cette opération était indispensable.

Ensuite, une désimperméabilisation des allées existantes a été engagée. Quelques finitions sont à venir pour parachever ce chantier.



Cet été, en partie haute, une main-courante sera installée afin de sécuriser les déplacements dans l'allée principale, et, en partie basse, une clôture avec un portail seront posés afin de circonscrire le nouvel espace funéraire.

Cet automne, les ultimes opérations seront réalisées avec la végétalisation de l'extension. Il est malheureusement à noter que, malgré toutes les attentions dont il fait l'objet, le cimetière de l'Atlas, situé en bordure de la route de l'Église, semble présenter des faiblesses.



UNE AIRE DE STATIONNEMENT À L'ÉTUDE

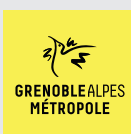
L'aménagement d'une aire de stationnement dans le bassin de rétention des Rivolets, en amont de la route de l'Église, est à l'étude.

Il s'agirait de permettre, en période sèche, un accès et un stationnement des voitures afin de compenser la surface de stationnement prise pour l'agrandissement du cimetière de Haute-Jarrie.

La société Optim'A de Corenc a été retenue pour la maîtrise d'œuvre de ce projet. Les travaux pourraient débuter à l'été 2027.

UN PROBLÈME DE VOIRIE OU DE DÉCHETS ? SIGNALEZ-LE !

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE A MIS EN PLACE UN FORMULAIRE UNIQUE POUR VOUS PERMETTRE DE SIGNALER DIRECTEMENT TOUT PROBLÈME CONCERNANT LA VOIRIE, LES DÉCHETS ET LES DÉCHÈTERIES.



Si vous avez des difficultés à saisir une demande en ligne, contactez la Métropole par téléphone au **0 800 500 027** (appel gratuit à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h).

Accessibilité de la voirie

Afin de ne pas gêner la collecte des déchets, et plus particulièrement la circulation des camions poubelle, à cause d'une végétation empiétant sur le domaine public, Grenoble Alpes Métropole rappelle qu'il convient de prévoir la taille des arbres et des haies en limite de la voie publique, conformément au règlement intercommunal de collecte des déchets ménagers et assimilés.

De la même façon, la végétation aux abords des lignes électriques et télécom doit être entretenue.



DÉMARRÉ EN MÊME TEMPS QUE LA NOUVELLE ANNÉE, LE CHANTIER DU CHÂTEAU VA BON TRAIN !

Depuis janvier, la pose d'une nouvelle toiture au château de Bon Repos, à la fois site remarquable et image forte de la ville de Jarrie, se concrétise. Parfaitement préparé, le chantier ne souffre d'aucun retard. La construction de la charpente a été achevée en mai et la pose de la couverture est – à l'heure où nous écrivons ces lignes – en voie d'achèvement. Suivront l'installation de grilles ouvragées aux ouvertures extérieures et la pose d'abris pour les choucass.

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes et les services de l'archéologie du ministère de la Culture suivent de près la progression des travaux : ils interviennent notamment pour des validations techniques ou des levées de réserve au fil de l'avancée.

Un bureau de contrôle a par ailleurs été missionné pour étudier l'accessibilité du site en prévision d'une réouverture au public. En effet, les travaux effectués changent la nature du site et les accueils du public : tout doit se conformer à la réglementation en matière d'établissements recevant du public (ERP) (accessibilité, capacité d'accueil, issues de secours...).

Jean-Michel Parrot, adjoint aux travaux et à l'environnement ; Christophe Arthaud, directeur du pôle cadre de vie, aménagement et environnement ; Jean-Alain Kaczmarek du cabinet Siradex, maître d'œuvre ; Valérie Pouwels de Territoire 38 – Groupe Elegia, assistance à la maîtrise d'ouvrage ; Alessandro Patti, architecte ; des représentants des artisans engagés

BON REPOS : LE CHANTIER DU TOIT DU CHÂTEAU SE POURSUIT !



sur le site ; des représentants de Socotec (contrôleur technique) et de COSEPS (pour la sécurité du chantier et la protection des intervenants) ; ainsi que des représentants de l'Association du Château de Bon Repos (ACBR) et de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) participent aux réunions hebdomadaires de suivi de ce chantier d'ampleur.

ZOOM L'APPEL À SOUSCRIPTION EST TOUJOURS OUVERT !

Ouvert en 2017 par la Fondation du Patrimoine, l'appel à souscription permettant de participer au financement de la nouvelle toiture du château de Bon Repos est toujours ouvert.

La Fondation du Patrimoine a pour objectif de collecter 50 000 €.

À ce jour, 41 614 € ont été versés par de généreux contributeurs.

Vous aussi vous pouvez faire un don pour soutenir ce projet, en bénéficiant d'une réduction d'impôt.



Pour faire un don :

INFO +

Le château est actuellement fermé au public et les animations (visites, spectacles...) sont suspendues. Le site de Bon Repos reste néanmoins accessible. Cependant, si vous vous approchez du château, respectez bien le périmètre de sécurité (balisage, palissades et barrières). **Il est formellement interdit de pénétrer sur le chantier.**



INFO +

Le chantier ne se visite pas. Néanmoins, vous pouvez d'ores et déjà noter la date du 17 octobre dans vos agendas pour la grande fête de la réouverture !





MICHEL DOFFAGNE,
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
À L'ÉCONOMIE ET AU COMMERCE



BON REPOS: LES CEPS SONT EN TERRE !

LA MISE EN LOCATION DES TERRES
AGRICOLLES SITUÉES AUTOUR
DU CHÂTEAU DE BON REPOS
SE CONCRÉTISE: LA VIGNERONNE
CORALIE LE RASLE A TERMINÉ
LA PLANTATION DES VIGNES !

Coralie Le Rasle est la première (sur les quatre professionnels retenus) à avoir démarré son exploitation. Après avoir préparé les terres au printemps, elle souhaitait planter avant l'été 9 500 cep de vigne. C'est chose faite !

Ce sont ainsi des vignes de quatre cépages, deux noirs (Syrah et Mondeuse Noire) et deux blancs (Jacquère et Mondeuse Blanche), qui prennent désormais racine en contrebas du château.



Coralie Le Rasle (t-shirt orange au centre) a organisé un chantier participatif en mai afin de clôturer le terrain avant plantation

Pour réaliser ce travail gigantesque en quelques semaines seulement, la jeune vigneronne a été accompagnée par ses proches, ainsi que par des bénévoles qui sont venus lui prêter main forte. En effet, la pose des 450 mètres linéaires de clôture a fait l'objet d'un chantier participatif, mobilisant une quinzaine de personnes par jour, sur trois jours en mai. Les piquets ont été enfoncés à la masse. Cette clôture vise à protéger les jeunes pousses de la faune sauvage.

UN CONTRAT DE LOCATION PORTEUR DE CLAUSES ENVIRONNEMENTALES

- > La mise en location des terres agricoles situées autour du château se concrétise en 2026, après plusieurs années de préparation. 12 des 17 hectares proposés à l'exploitation sont désormais mis à disposition de professionnels.

Des échanges ont été ouverts avec les riverains directs du site. Ils ont été organisés après la période de réserve électorale, en avril et en juin. Ces rencontres ont permis aux professionnels de présenter leurs projets d'exploitation et de répondre aux questions, notamment sur les aspects environnementaux.

Les échanges constructifs ont débouché sur la modification des baux conclus entre la commune et les deux vignerons, Coralie Le Rasle (Claix) et Axel Glessier (Brié-et-Angonnes), indépendamment. À la place d'un bail à complant, c'est un bail rural à clause environnementale à long terme qui a été proposé. Ce type de contrat garantit sur le long terme l'obligation d'agriculture bio sur les terrains. Il a été conclu pour 24 ans, et sera tacitement reconductible par périodes de 9 ans.

Dans le cadre de ce nouveau contrat, il a été établi que les plantations seraient volontairement éloignées de 10 mètres des propriétés privées riveraines. Des servitudes d'usage ont par ailleurs été posées pour assurer l'accès aux parcelles mitoyennes pour les services de la mairie.



INFOS +

Les 5 hectares de terres agricoles qui ne seront pas exploités font l'objet d'un entretien par la commune. Le fauchage a, à ce titre, été réalisé avant l'été.



NATHALIE DENIS-OGIER,
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE À LA BIODIVERSITÉ

LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DU FRELON À PATTES JAUNES

BILAN DE LA DEUXIÈME CAMPAGNE DE PIÉGEAGE

AUX CÔTÉS DE MIREILLE MORIN ET DE RÉGIS BESSON, RÉFÉRENTS FRELON À PATTES JAUNES (ASIATIQUE) DU GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE APICOLE DE L'ISÈRE (GDSA38), DE MICHEL FAVILLIER ET DE JEAN-PIERRE REVERDY, DES HABITANTS NOMBREUX ET MOTIVÉS ONT PARTICIPÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE PIÉGEAGE 2026 SUR JARRIE.



Cette action intervient en complément de celles réalisées par les apiculteurs autour de leurs ruchers.

En 2025, 23 nids ont été recensés et détruits à Jarrrie. Pourtant, **ce printemps, ce sont (encore !) 800 reines fondatrices qui ont été capturées sur la commune, soit près de 350 de plus qu'en 2025 !**

Ce chiffre s'explique par un nombre d'habitants - piégeurs et de pièges plus important, et donc par une couverture de piégeage étendue (notamment en zones habitées et agricoles), et par un bon choix d'emplacement des pièges, en lien avec la localisation des nids observés l'an dernier. Ce résultat encourageant ne garantit néanmoins pas un amoindrissement du nombre de nids cette année.

Les élus ont voté une enveloppe de 1 000 € pour la prise en charge de la destruction des nids sur le territoire communal. Cette somme pourra évoluer selon les besoins.

Par ailleurs, Christophe Langlet a été désigné référent frelon à pattes jaunes (asiatique) au sein du conseil municipal.

- > Pour toute question sur cette action ou sur le frelon à pattes jaunes : lutrefrelons.apijarrrie@laposte.net

Si vous observez un nid, gardez vos distances, ne tentez pas de le détruire vous-même et signalez-le : www.frelonsasiatiques.fr

La campagne de piégeage des reines fondatrices a été réalisée sur huit semaines ce printemps. 39 pièges sélectifs (modèles Beevital, cf. photo) appartenant à la commune ont été gracieusement mis à disposition des habitants - piégeurs volontaires, avec l'appât nécessaire. Une cartographie recensant les pièges posés à la fois dans les espaces privés et publics a permis de s'assurer de la couverture du territoire communal dans ce plan de lutte.

NOUVELLE SAISON POUR LES ÉCO-GARDES

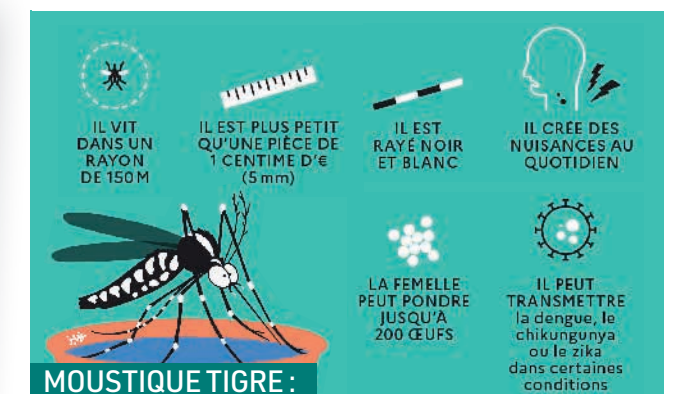
Pour la 5^e année consécutive, Grenoble Alpes Métropole et le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère (CEN) recrutent un binôme d'écogardes - médiateurs de l'environnement. Cette saison, le binôme est composé de Marion Houver et Éloi Merlin.

Leur mission ? Aller à la rencontre des usagers sur les Réserves naturelles régionales (RNR) de l'étang de Haute-Jarrie et des Isles du Drac, ainsi que sur les espaces naturels gérés par la Métropole, afin de sensibiliser, informer et échanger sur les enjeux environnementaux (biodiversité, gestion des déchets, préservation des écosystèmes...).

Ils travaillent avec l'appui des gardes assermentés des RNR et des brigades de Gendarmerie lorsque des infractions sont constatées.



©Grenoble Alpes Métropole - RNR



MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT SE PROTÉGER ? COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

- Le moustique tigre est fortement implanté dans notre région.

Dans la plupart des cas, sa piqûre est bénigne et disparaît en quelques jours. Mais il peut aussi par ce biais transmettre des maladies virales potentiellement graves.

L'Agence de santé Auvergne-Rhône-Alpes donne des conseils pour s'en protéger, ainsi que pour empêcher qu'il s'installe sur notre balcon ou dans notre jardin et qu'il accède à des points d'eau.





RAPHAËL GUERRERO,
MAIRE DE JARRIE

BUDGET COMMUNAL 2026 :
UN BUDGET DE RESPONSABILITÉ

LES ÉLUS DE LA NOUVELLE
MANDATURE ONT,
DANS LEURS PREMIÈRES
DÉCISIONS, VOTÉ
LE BUDGET 2026.



Ligne après ligne, ce budget a été construit à la manière d'un équilibriste : protéger le pouvoir d'achat des Jarrois en n'augmentant pas les taux communaux d'imposition, tout en maintenant un niveau d'investissement ambitieux pour valoriser le patrimoine communal et assurer l'avenir, malgré des pertes de recettes subies et inédites.

UN CONTEXTE FINANCIER TOUJOURS PLUS CONTRAINT

Deux éléments extérieurs impactent le budget communal et, de ce fait, les décisions des élus.

D'une part, les tensions politiques au Moyen-Orient qui maintiennent une forte pression à la hausse sur le prix de l'énergie. Cela entraîne mécaniquement une augmentation des coûts de fabrication de l'ensemble des matériaux et fournitures. Pour la commune, cette situation pèse lourdement sur la globalité des dépenses de fonctionnement, bien au-delà du seul impact sur les factures d'électricité et de gaz.

D'autre part, l'effort unilatéral imposé aux collectivités locales.

Dans le cadre du redressement des finances publiques, l'État applique de nouveau en 2026 des ponctions et des baisses de dotations, qui frappent tout particulièrement les territoires à forte composante industrielle comme Jarrie.

Par ailleurs, en l'espace d'un an, une nette baisse des recettes s'est imposée à la commune.

Ressources financières érodées	Montant antérieur	Montant 2026	Perte sèche subie
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	109 140 €	16 587 €	- 92 553 €
Compensation de la taxe foncière (établissements industriels)	820 019 €	669 908 €	- 150 111 €



369 €

C'est le montant de la dette par habitant pour Jarrie. La moyenne nationale pour les communes de même strate est de 748 € par habitant.

Au total, c'est pour Jarrie une amputation de près de 242 664 € de recettes entre 2025 et 2026.

Cela vient s'ajouter à la baisse de 37 544 € sur cette même Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) en 2025, soit un total de 280 208 € en deux ans.



↑ Chrystelle Faure a accompagné les élus de la nouvelle mandature dans la préparation et le vote du Règlement budgétaire et financier (RBF) ce printemps.

CHRYSTELLE FAURE,
RESPONSABLE FINANCES

Depuis novembre 2024, Chrystelle Faure est responsable du service finances à la mairie. Diplômée d'une école de commerce, elle était préalablement en charge de la fiscalité à Grenoble Alpes Métropole.

En lien étroit avec le maire et le conseil municipal, elle pilote la gestion budgétaire, comptable et financière de la collectivité. À ce titre, elle assure la préparation et le suivi des documents budgétaires pour la commune et pour le CCAS et elle gère les régies de recettes (qui permettent à la commune de percevoir directement les droits d'entrée de la médiathèque, du musée et de la piscine, les redevances de location de salles, le règlement des concessions au cimetière...). Elle assure également le suivi du Plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Dans le cadre d'une gestion rigoureuse des crédits et de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, elle élabore et alimente les tableaux de bord financiers. Elle a par ailleurs mis en place des outils pour permettre à chaque service de la mairie de suivre ses dépenses.

UNE RÉPONSE AUDACIEUSE DES ÉLUS

Dans ce contexte financier délicat, la municipalité a fait le choix courageux de ne pas faire peser la contrainte sur le portefeuille direct des habitants. Il sera néanmoins difficile de maintenir cette position l'année prochaine.

Trois engagements majeurs structurent le budget 2026 :

- > la stabilité absolue des taux d'imposition locaux,
- > la maîtrise des dépenses de fonctionnement, avec une réduction des charges à caractère général et une stabilisation des charges de personnel,
- > un désendettement régulier et vertueux, avec un encours de dette modéré préservant ainsi une capacité d'emprunt.



10 %

C'est la hausse qu'il faudrait appliquer sur le taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour récupérer les 242 664 € de pertes subies par la commune cette année, ce qui porterait cet impôt à 39 %. Ce n'est pas le choix fait par les élus.

	2026
Taxe foncière (bâti)	35,6 %
Taxe foncière (non bâti)	49,78 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	9,08 %

Les projets 2026

Investir, c'est préparer le Jarrie de demain tout en soutenant l'économie locale. Malgré la crise, l'enveloppe totale d'investissement cumulé décidée par les élus s'équilibre à 2 186 264 €, dont 1 907 915 € de nouvelles dépenses d'équipement.

Parmi les opérations marquantes inscrites au calendrier 2026 :

- > la couverture du Château de Bon Repos, grand chantier patrimonial et culturel de la commune, dont une partie des crédits a été anticipée et inscrite aux précédents budgets ;
- > la Maison de l'Enfance aux Chaberts, avec un lancement des études pour offrir à terme un accueil moderne, adapté et centralisé aux enfants jarrois ;
- > la vidéoprotection communale, avec le lancement des études techniques et opérationnelles pour le déploiement cohérent de caméras sur la commune, afin d'accroître la tranquillité publique ;



- > le projet de centralité - Albert Royer, avec la réalisation des premières acquisitions foncières stratégiques en partenariat avec l'Établissement public foncier local (EPFL) pour dessiner le futur cœur de ville,
- > la transition énergétique au stade Pierre Pillet, avec le passage intégral de l'éclairage du stade en technologie LED afin de générer des baisses immédiates et substantielles sur la facture d'électricité de la commune ;
- > la sécurité et le confort dans les écoles, avec les travaux de mise en conformité des issues de secours des groupes scolaires, ainsi qu'avec la modernisation du restaurant scolaire Victor Pignat.

EN SYNTHÈSE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES RÉELLES	6 069 407 €	2 186 264 €
DÉPENSES RÉELLES	6 069 407 €	2 186 264 €





MICHEL DOFFAGNE,
ADJOINT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
À L'ÉCONOMIE ET AU COMMERCE

CRÉATEURS D'ENTREPRISES

L'UN EST PASSIONNÉ DE VÉLO, L'AUTRE DE DIGITAL. CHACUN DANS LEURS DOMAINES, ILS OFFRENT DE NOUVEAUX SERVICES AUX JARROIS – ET MÊME PLUS LARGEMENT! POUR ENCOURAGER ET SOUTENIR LEUR DÉMARCHE, VOICI CI-APRÈS LEURS PORTRAITS.

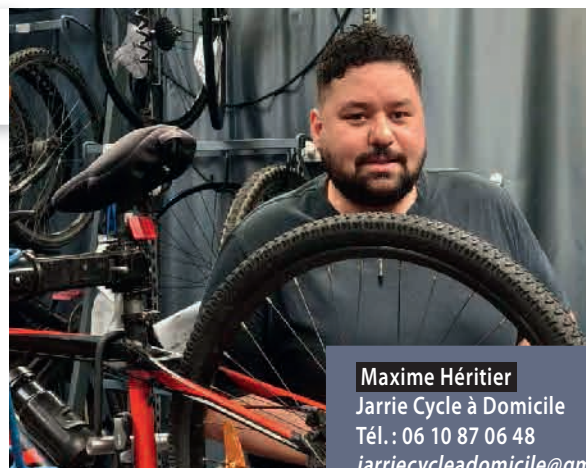


MAXIME HÉRITIER Mécanicien cycles

Certains l'ont peut-être déjà aperçu apportant une assistance aux coureurs du Grenoble Métropole Cyclisme, de l'Alpes Isère Tour, ou, plus localement du Jarrie Champ Cyclisme.

Grand fan du Tour de France depuis l'enfance, le Jarrois Maxime Héritier ne pensait pas vivre un jour de sa passion pour le vélo. Il a suivi un tout autre cursus - dans le management et les ressources humaines - qui ne lui convenait pas. Diplômé en poche, il cherche donc du travail dans un autre domaine : il débute comme technicien-vendeur de skis (skiman) à Chamrousse, à Grenoble... puis à Échirolles, au sein d'un magasin appartenant à un groupe de renom. Là, il est remarqué pour sa rigueur et sa précision, et, surtout, pour son intérêt... pour le vélo ! Il suit plusieurs formations et devient technicien cycle : expert de la mécanique des vélos, il est chargé de leur entretien, leur réparation et parfois de la vente et du conseil aux clients.

Pendant plus de 10 ans, il se perfectionne. Un reportage sur un réparateur de vélo à domicile lui donne l'idée de créer sa micro-entreprise. Il connaît parfaitement l'environnement du vélo, il possède toutes les compétences techniques requises et, après une étude de marché, il sait que localement il y a un besoin.



Maxime Héritier
Jarrie Cycle à Domicile
Tél. : 06 10 87 06 48
jarriecycleadomicile@gmail.com

C'est ainsi que Jarrie Cycle à Domicile a vu le jour au printemps 2026. « J'assure l'entretien, la réparation, le montage et la préparation de tous types de vélos : vélos de ville, VTT, VTC, vélos de course, vélos musculaires et vélos à assistance électrique », explique-t-il. « Je diagnostique les pannes, j'effectue les réglages, je fournis et je remplace les pièces défectueuses, j'assure le contrôle de sécurité des cycles. Je donne également des conseils sur l'utilisation, l'entretien et l'évolution des matériels. Et tout ça, à domicile ! ».



DAMIEN SAUZOT Créateur de Storylio

Le digital comme outil au service des apprentissages, tel pourrait être le leitmotiv du Jarrois Damien Sauzot. Fort de ses connaissances en digital et en intelligence artificielle, il vient de lancer Storylio, une application éducative qui aide tous les enfants, âgés de 6 à 11 ans, à aimer la lecture.

Pour ce faire, plusieurs leviers ont été identifiés et travaillés : d'abord, au niveau du contenu de l'histoire ; ensuite, au niveau de sa mise en forme. L'enfant devient le héros d'une histoire adaptée à son âge, qui se construit au fil de ses choix et qui mobilise ses centres d'intérêt (le foot, le vélo, les dessins animés...). Le texte est structuré (découpage en quatre chapitres) et présenté (taille et choix de la police de caractères, interlettrage et interlignage, contraste avec la couleur de fond...) pour une lisibilité ajustée à l'enfant, qu'il soit primo-lecteur et/ou touché par des troubles d'apprentissage (DYS, TDAH...).

En utilisant l'application 10 à 15 minutes par jour pour lire un texte dont le contenu et la présentation sont donc personnalisés, l'enfant

est aidé dans son apprentissage de la lecture. Selon le principe de la ludification, il obtient des récompenses visuelles au fil de ses lectures, ce qui constitue une autre source de motivation, attestant de ses progrès.

« Les parents ont leur rôle à jouer dans cette histoire ! », souligne l'auteur de cet outil innovant. « En effet, ils créent le profil de l'enfant et suivent son utilisation de l'application. Ils sont même mis au défi puisqu'eux-mêmes doivent lire des textes ! »

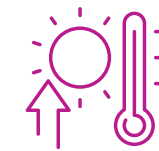
Aujourd'hui, 98 familles - et 102 enfants, dont des Américains ! - utilisent Storylio et, en moyenne, chaque enfant lit 3 à 4 histoires par semaine.

L'application n'est pas commercialisée à ce jour mais elle nécessite, pour la génération d'histoires et le suivi de progression des enfants, de créer un compte. « J'invite les Jarrois à profiter de l'été pour essayer gratuitement cette plateforme avec leurs enfants ou leurs petits-enfants », conclut Damien Sauzot.



JOCELYNE NERINI DI LUZIO
ADJOINTE AUX SOLIDARITÉS ET AU HANDICAP

FORTES CHALEURS PROTÉGEZ-VOUS ET FAITES-VOUS CONNAÎTRE



CET ÉTÉ, LA FRANCE CONNAÎTRA PROBABLEMENT DE NOUVELLES VAGUES DE CHALEUR, VOIRE DES ÉPISODES DE CANICULE.

Ces fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité...).

Quelques conseils de prévention peuvent nous permettre de prendre soin de nous et de nos proches, comme :

- > boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- > se rafraîchir et mouiller son corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- > manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- > privilégier les activités douces ;

- > maintenir son logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- > donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.

Les habitants fragiles qui le souhaitent peuvent - si ce n'est déjà fait - demander leur inscription sur le « registre canicule » du CCAS.

Ce registre est un fichier communal qui recense toutes les personnes les plus vulnérables face aux fortes chaleurs, souhaitant être surveillées par les services du CCAS. L'inscription est gratuite et confidentielle.

Par ailleurs, si vous avez connaissance de personnes en difficulté, merci de faire remonter l'information au CCAS.

CONTACT

> ccas@mairie-jarrie.fr - 04 76 68 87 43

LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS ÉVOLUE

LE CCAS PROPOSE UN SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE POUR LES SENIORS. UNE NOUVELLE ORGANISATION EST À L'ÉTUDE POUR AMÉLIORER CETTE PRESTATION.



Une consultation publique a été lancée en début d'année. Or, les solutions présentées ne correspondaient pas aux besoins de la commune.

Aussi, une nouvelle consultation aura lieu cet automne, avec le souhait de mettre en place un meilleur service en début d'année prochaine.

VOUS AVEZ 70 ANS CETTE ANNÉE ?

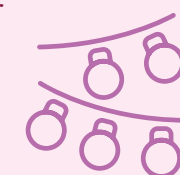
VOUS ÊTES AGÉ(E) DE 70 ANS (OU PLUS !) ET VOUS HABITEZ JARRIE ? FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE !

Afin d'être invité(e)
> à une représentation théâtrale proposée dans le cadre du festival « La Passerelle » en octobre,
> au repas festif de fin d'année ! *

Envoyez par mail à : ccas@mairie-jarrie.fr ou apportez à l'accueil de la mairie :

- > un **justificatif de domicile** de moins de trois mois
- > une **pièce d'identité**

* Si vous n'avez pas la possibilité ni le souhait de participer à ce repas suivi d'un après-midi dansant, vous pouvez recevoir un lot, parmi une liste de produits ou prestations proposés par les commerçants partenaires jarrois. Vous recevrez toutes les informations utiles à la rentrée... sous réserve d'être inscrit(e).





CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA VIE LOCALE

MÉDIATHÈQUE : C'EST GRATUIT POUR LES MOINS DE 25 ANS !

CONFORMÉMENT AUX ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE CULTURELLE VOTÉE EN DÉBUT D'ANNÉE, LA GRATUITÉ POUR LES MOINS DE 25 ANS EST DÉSORMAIS INSTAURÉE À LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT !

Dans un esprit de démocratisation culturelle, il s'agit d'un pari sur l'avenir autant qu'un investissement social. Il vise à créer des habitudes culturelles, en fidélisant et désacralisant l'accès.

Ce principe garantit que le coût ne constitue pas un frein à l'accès à la culture : les 18-25 ans traversent souvent une période de précarité (études, apprentissage, premier emploi).

Au-delà du loisir, la fréquentation des lieux culturels est un enjeu citoyen : elle favorise l'acquisition de savoirs, contribue à lutter contre la désinformation et offre un espace de rencontre et de partage de valeurs communes.



L'évolution des tarifs de la médiathèque comporte également une volonté de simplification importante, avec des tarifs actuels manquant de lisibilité.

NOUVEAUX TARIFS

- 25 ans : Gratuit

Jarrois (adultes/couples) : 10 €

Jarrois bénéficiaires de la carte Jarrie Pass, du RSA ou quotients familiaux < ou = 750 sur justificatif (adultes/couples) : 2 €

Extérieurs (adultes/couples) : 20 €

La notion de couple est déclarative. Il n'y a pas d'autre justificatif à fournir que le justificatif de domicile, obligatoire pour toute inscription.

INFO +

Depuis le 1^{er} juillet, le Musée de la Chimie propose également la gratuité pour les moins de 25 ans !

UN FONDS DYS À LA MÉDIATHÈQUE

DÉSORMAIS, LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT PROPOSE UNE SÉLECTION D'OUVRAGES (ALBUMS, ROMANS, DOCUMENTAIRES) SPÉCIALEMENT ADAPTÉS AUX ENFANTS DE 6 À 11 ANS PRÉSENTANT DES TROUBLES DYS, AUTREMENT DIT DES TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES (DYSLEXIE, DYSORTHOGRAPHIE, DYSPRAXIE, DYSCALCULIE...).

La constitution de ce fonds a été réalisée par Armelle Martinet, dans le cadre d'un stage (BUT) encadré par Estelle Mondin, responsable de la médiathèque. L'étudiante a réalisé une enquête auprès de libraires et d'autres médiathèques, et elle s'est également mise en relation avec des partenaires socio-éducatifs afin de mener à bien sa mission.

Aujourd'hui, ce fonds original rassemble une centaine de documents, identifiés par une pastille de couleur et spécifiquement répertoriés dans le catalogue de la médiathèque.

Il a d'ores et déjà rencontré son public à l'occasion d'une présentation organisée début juin.

Armelle Martinet (à dr.) → a réalisé son stage de BUT à la médiathèque de Jarrie, sous la direction d'Estelle Mondin.



Horaires d'été

DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT, LA MÉDIATHÈQUE ET LE MUSÉE ADAPTENT LEURS HORAIRES.

La médiathèque est ouverte les mercredis et les vendredis, de 9 h à 13 h et de 17 h à 19 h. Elle sera fermée du 4 au 22 août.

Le musée est ouvert les mardis, les mercredis et les jeudis, de 13 h 30 à 17 h 30. Il sera fermé du 10 juillet au 4 août. Ce sera l'occasion de réaliser des travaux d'éclairage.



QUAND L'ACTUALITÉ BOUSCULE L'HISTOIRE

Cela fait plus d'un an maintenant que Jarrie Mag s'est enrichi d'une rubrique concernant le patrimoine et l'histoire de notre commune. Pour ce numéro, Robert Aillaud, notre chroniqueur fêré d'histoire, devait nous parler de l'église des Charbonnaux. Il n'imaginait pas que ce sujet revêtirait une telle actualité. En effet, quel est le bruit qui court en ce moment dans nos hameaux ?

ON A TROUVÉ UNE CRYPTÉ SOUS L'ÉGLISE DES CHARBONNAUX !

En mai, à l'occasion de la réfection du sol de la sacristie de Notre-Dame-des-Charbonnaux, les ouvriers ont découvert, sous le vieux plancher, une voûte de pierre avec sur son sommet un gros bouchon fait d'une dalle de schiste. Par une anfractuosité au bord de la dalle, il a été possible de passer une main armée d'un téléphone pour prendre quelques photos. Sous la voûte, nous distinguons une pièce de la même grandeur que la sacristie avec de nombreux débris de corps et de cercueils.



↑ Une crypte se définit comme un caveau souterrain servant de tombeau. C'est bien ce qui a été identifié à l'église des Charbonnaux



LES CHRONIQUES HISTORIQUES DE JARRIE



par Robert Aillaud

Les travaux sont suspendus sur le champ et les services de la mairie alertent le service départemental du patrimoine, l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

À la fin du mois de mai, Emma Bouvard, archéologue de la DRAC, se rend sur place, accompagnée du maire de Jarrie.

DÉCOUVERTE OU REDÉCOUVERTE ?

Ronan Lagadic, directeur du Pôle vie locale à la mairie, sollicite de son côté Robert Aillaud pour en savoir plus sur l'histoire de l'église.

Robert Aillaud reprend rapidement les écrits sur le sujet qui ont été rassemblés dans les 70 numéros de la revue Mémoire, éditée par les Amis de l'Histoire du Pays Vizillois. Il retrouve les travaux de Pierre Coing-Boyat : dans un inventaire du XVIII^e siècle et dans une enquête de l'évêché au XIX^e siècle, la présence de la crypte est notée !

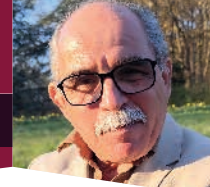
Ce n'est donc pas une découverte mais une redécouverte. Depuis un peu plus de deux siècles, la faiblesse de la mémoire humaine a fait passer aux oubliettes la présence de cette pièce.

CHRONOLOGIE INDICATIVE DE NOTRE-DAME-DES-CHARBONNAUX

Époque romaine Lieu de culte romain ou gallo-romain ?	XI^e siècle Première mention connue de l'église	XIII^e siècle Reconstruction de la partie la plus ancienne (encore visible aujourd'hui)	XVI^e siècle Fondation de la chapelle (devenue plus tard la sacristie) au-dessus d'une crypte par Laurent Alleman avec changement de propriété (Bénédictins > Minimes de la Plaine)	1672 Première visite pastorale d'Étienne Le Camus
Date inconnue Agrandissement de l'église	1784 Création de quatre ouvertures à la demande de l'évêque Hays de Bonteville. Transformation de la chapelle Alleman en une nouvelle sacristie.	1840 Construction du clocher actuel	1937 Incendie de la sacristie	2026 Redécouverte de la crypte



CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA VIE LOCALE



MARIO CATENA,
ADJOINT À L'ENFANCE, À LA JEUNESSE
ET AUX AFFAIRES SCOLAIRES

>>>>>>>>

UN GROS COUP DE PROJECTEUR SUR NOTRE-DAME-DES-CHARBONNAUX

Cette actualité va piquer au vif Robert Aillaud, d'autant plus qu'il est natif du hameau des Charbonnaux. Depuis un mois, il ne quitte plus les archives départementales : il recherche les comptes-rendus des visites des évêques tout au long des siècles. Sur une cinquantaine de visites, plus de vingt concernent les Charbonnaux. Toutes ces visites sont écrites à la main et la moitié est en latin. Sauf que Pierre Coing-Boyat n'est plus là pour faire les transcriptions et traductions.

Il n'en demeure pas moins que la récolte de Robert Aillaud est particulièrement riche, avec des éléments pour certains inédits.

Il peut de ce fait attester que :

- > la sacristie (pièce de l'église réservée au matériel du culte) a brûlé en 1937 ;
- > le clocher ne date que de 1840 (avant il y avait un clocheron au-dessus de la porte d'entrée) ;
- > dans sa première inspection du diocèse en 1672, l'évêque de Grenoble, Étienne Le Camus, visite les chapelles privées de Bon Repos et des Simianes, ainsi que Notre-Dame-des-Charbonnaux ;
- > la sacristie n'a pas toujours été une sacristie : c'était une chapelle fondée par l'évêque Laurent Alleman début XVI^e ; ce dernier n'est autre que l'oncle Bayard, lieutenant général du Dauphiné... et, du coup, le preux chevalier a fait un don à l'église des Charbonnaux !

QUE DE SURPRISES QUAND ON REGARDE BIEN !

Emma Bouvard a attiré l'attention sur les arcatures de la vieille partie de l'église : elles sont en brique. C'est caractéristique du XIII^e siècle dans notre région, comme à la cathédrale de Grenoble et à la grande église de Vif. Et sur certaines de ces briques, il y a des restes de peintures du Moyen Âge que l'on n'avait jamais remarqués.



↑ Arcatures de brique peintes.

© Robert Aillaud

Enfin, dans le mur de la maison du prieuré, nous venons de découvrir deux moellons remployés en pierre de Vimines. Ce matériau principalement employé par les Romains durant l'Antiquité nous montre qu'il y a de fortes chances que, lors de la construction de la première église des Charbonnaux au XI^e siècle, des éléments en brèche de Vimines ont été remployés (peut-être comme table d'autel par exemple) en provenance de monuments romains détruits à Grenoble.

Et lors de la construction de l'église du XIII^e siècle et du prieuré, ce vieil autel cassé a été remployé une seconde fois comme moellon dans un mur.

Et puis il y a encore tout ce qui est écrit en latin qui doit être transcrit... avec son lot espéré de nouveautés !



↑ L'un des deux moellons remployés en pierre de Vimines.

© Robert Aillaud



↑ Représentation de Pierre Terrail de Bayard, noble français natif de Pontcharra, qui s'illustra notamment comme chevalier durant les guerres d'Italie aux XV^e et XVI^e siècles.

© Reproduction. Auteur inconnu. Extrait de Stéphane Gal (dir.), Bayard - histoires croisées du chevalier, Presses universitaires de Grenoble, 2007

RETOUR SUR LES KERMESSES



L'une a eu lieu le 9 juin dans le Parc du Clos Jouvin ; l'autre le 19 juin au Stade du Plâtre : à l'aube de l'été, les kermesses des écoles Victor Pignat et Chaberts, puis du Louvarou, portées respectivement par le Sou des Écoles de Jarrie et le Souvarou, ont offert un moment festif et convivial pour les enfants et leurs familles, ainsi que pour leurs enseignants.



Classes découvertes

Avec une subvention de la mairie, les enfants des classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 de l'école du Louvarou sont partis ce printemps en semaine découverte à Saint-Julien-en-Vercors, avec notamment des balades nature et des visites patrimoniales de Vassieux-en-Vercors.



RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

De la maternelle au primaire, les effectifs des écoles jarroises sont stables. De ce fait, le nombre de classes sera inchangé à la rentrée prochaine : il n'y aura ni ouverture ni fermeture de classe. Cette décision a été entérinée par l'Inspection d'Académie de Grenoble au printemps.

SAVOIR ROULER À VÉLO !

Afin de permettre aux enfants d'acquérir les compétences nécessaires à une réelle autonomie à vélo, Charlotte Amiot, formatrice territoriale des activités physiques et sportives, a organisé des ateliers vélo dans les écoles. Les élèves (CP à CM2), munis de leur propre vélo et portant un casque, ont appris :

- > à pédaler, à tourner, à freiner, afin de garantir un bon équilibre et un bon pilotage du vélo,
- > à circuler, afin de savoir rouler en groupe, d'indiquer un changement de direction, de découvrir les panneaux du Code de la route,
- > à rouler, afin de circuler en situation réelle sur la voie publique.

Cette activité contribue à valider l'Attestation de première éducation à la route (APER) délivrée en fin de cycle 3.



↑ Les élèves de l'école des Chaberts ont gagné en autonomie dans leur pratique du vélo.

Info +

Le Tennis Club de Jarrie-Brié et l'USJC Rugby sont intervenus dans les trois groupes scolaires jarrois : encadrés par des professeurs diplômés (BPJEPS), les élèves ont bénéficié d'une initiation au tennis et/ou au rugby.



RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES CET AUTOMNE

En octobre 2026, les élèves de CM1-CM2 des écoles jarroises seront appelés à élire leurs nouveaux représentants : quatre enfants (deux filles et deux garçons) de chaque groupe scolaire seront élus pour une année au sein du Conseil municipal des jeunes.

Chapeautés par Ryan Longo, conseiller municipal délégué à la jeunesse, et sous le parrainage des élus sortants, ces 12 nouveaux élus seront amenés à participer activement à la vie de la commune. Ils vont réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de tous.

Une collecte de produits d'hygiène pour les nécessiteux et une opération de prévention sur le ramassage des déjections canines ont par exemple été réalisées. Les enfants seront par ailleurs invités aux temps forts de la vie de la commune et aux commémorations.

Le fonctionnement du Conseil municipal des jeunes est à la fois pédagogique et ludique, et bien entendu adapté à l'âge des enfants.



RYAN LONGO,
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

CHANTIERS JEUNES JARROIS : RETOUR SUR 35 ANS DE RÉALISATIONS

CET ÉTÉ, IL N'Y AURA PAS DE CHANTIERS JEUNES À JARRIE. EN EFFET, LES CONDITIONS N'ÉTAIENT MALHEUREUSEMENT PAS RÉUNIES POUR RENOUVELER CETTE ACTION CETTE ANNÉE.

Nombre de jeunes Jarroises et Jarrois ont participé aux Chantiers Jeunes proposés par la commune. Originellement, ces dispositifs étaient portés par le Centre communal d'action sociale à des fins d'insertion sociale et professionnelle. Au fil du temps, ils se sont mus en *jobs d'été* pour les 16-17 ans, encadrés par des professionnels de la formation. Nous leur devons, entre autres, pour les réalisations significatives :

- dans le Parc du Clos Jouvin : la consolidation du mur d'enceinte et la rénovation du portail donnant à l'angle de la route d'Avallon et de l'avenue Général Delestraint ; la création des escaliers entre la médiathèque et la mairie (de part et d'autre de la petite ferme) ; la création de l'abri et de la volière pour les paons ; l'installation du parcours de disc golf...
- sur le site de Bon Repos : la structuration de l'aire de stationnement (accès, barrières), la réfection du toit de la ferme, la construction de la terrasse de l'ancienne écurie ; du débroussaillage et de la petite maçonnerie autour du château...



➤ ainsi que : la rénovation des vestiaires du stade du Plâtre avec la création d'un accès PMR, la pose de barrières autour de l'étang de Haute-Jarrie, la rénovation d'une salle de l'école du Louvarou...



↑ Désherbage, maçonnerie, peinture, menuiserie... les jeunes Jarroises et Jarrois œuvrent trois semaines pendant les vacances d'été.



LE GILIF, PARTENAIRE HISTORIQUE

Depuis 35 ans, l'animation des Chantiers Jeunes de Jarrie est assurée par Jean-Pierre et Gilbert Darsac, membres fondateurs du Groupe d'initiative locale d'intervention en formation, mieux connu localement sous l'acronyme Gilif.

À sa création en 1982, le Gilif avait pour objet l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté vers l'emploi, l'autonomie et l'insertion. L'association - reconnue comme organisme de formation - venait combler un besoin au niveau local en participant à un programme ambitieux initié par l'État pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale de cette tranche d'âge.

« Alors que nous recherchions un lieu pour implanter physiquement notre structure, Roger Bayle, qui était alors maire de Jarrie, nous a proposé un local à Basse-Jarrie », raconte Gilbert Darsac. Et c'est donc depuis un local jarrois que le Gilif a construit des projets d'accompagnement pour les jeunes du secteur - de Jarrie, de Champ-sur-Drac, de Vizille, puis, plus tard, de La Mure et même de Mens - avec le soutien du Département, de la Région et du Fonds Social Européen.

« Nous organisons des formations longues et rémunérées pour permettre à des jeunes sans qualification, souvent en rupture, de s'ouvrir au monde et, surtout, d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver un emploi : les bases d'un métier bien sûr, mais aussi un comportement au travail et le dépassement de difficultés freinant l'accès à l'emploi sur des problématiques de logement, de santé ou encore de mobilité », se souvient-il.

C'est sous le premier mandat d'Anne Le Gloan (1989-1995) que l'encadrement des Chantiers Jeunes de Jarrie a été confié au Gilif. « Le format, le contenu et le public n'étaient pas ceux habituellement pris en charge par notre structure, mais nous avons d'emblée répondu positivement à cette demande de madame le maire car nous avons à cœur de participer à l'échelle communale à des projets qui répondaient pleinement à notre raison d'être : l'autonomie des jeunes et l'exercice d'une certaine forme de citoyenneté. »

JARRIE PARTENAIRE DE LA PRESTATION DE SERVICE JEUNES

La Prestation de Service Jeunes est une aide proposée par la Caisse d'allocations familiales (CAF) pour soutenir les projets des jeunes de 12 à 25 ans.

Le but ? Encourager les initiatives des adolescents et renforcer leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques.

En lien avec le Syndicat intercommunal de coopération et des compétences enfance (SICCE), la mairie de Jarrie soutient ce projet dont la mise en œuvre a été confiée au Centre Socio-Culturel Malraux, et plus particulièrement à Martin Barthalay, animateur qualifié.



CÉLINE VIOLA
ADJOINTE À LA VIE LOCALE



PARLONS SPORT ! PARLONS CULTURE !

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA VIE ASSOCIATIVE



↑ La rencontre avec les associations culturelles s'est tenue salle Malraux, le 8 juin.

Le 18 mai d'abord, puis le 8 juin, les associations sportives et culturelles ont été conviées à une rencontre, introduite par Raphaël Guerrero, maire, et animée par Céline Viola, adjointe à la Vie locale.

Les principales missions de la Vie locale à Jarrie ont été rappelées. L'occasion de présenter les agents, interlocuteurs privilégiés des associations, ainsi que les équipements municipaux.

Côté sport, s'en est suivie la préparation de la saison 2026-2027, avec la réservation des salles et du (très demandé !) gymnase du Clos Jouvin. Régis Haettel, conseiller municipal délégué aux sports, a participé aux échanges.

Côté culture, un travail en ateliers, dans un esprit convivial, a permis aux uns et aux autres de mieux se connaître et d'envisager des projets collectifs.

D'autres rencontres sont prévues pour échanger et construire des projets collectifs, créer du lien entre les associations et poursuivre les bonnes relations entre élus, agents municipaux et bénévoles.

LONGUE VIE AUX ASSOCIATIONS !

Nous ne le dirons jamais assez : le tissu associatif jarrois est à la fois dynamique... et ancré !

- Cette année, des associations ont marqué le coup pour souffler leurs 10, 15... 80 bougies ! Bon anniversaire et bonne continuation à toutes !



← En juin, Romanche Basket a organisé une journée festive à l'occasion de ses 10 ans.



En juin, le Comité des Fêtes a offert une soirée anniversaire pour ses 15 ans.



← Déjà 80 ans de passion et de glisse pour l'USJC Ski !

LES BEAUX RÉSULTATS DE L'USJC RUGBY



CETTE SAISON A ÉTÉ MARQUÉE
PAR DE BELLES PERFORMANCES
POUR L'USJC RUGBY.

En avril, l'équipe réserve Seniors a remporté la finale des Alpes. De nombreux Jarrois avaient fait le déplacement à Vienne pour soutenir les « Bleu et blanc » dans une ambiance endiablée, contribuant à faire de cette victoire un moment fort de 2026.

Le rugby à 5 a également brillé au plus haut niveau régional. Les équipes Mixte et Open ont décroché le titre de champion de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, tandis que l'équipe féminine a terminé vice-championne de Ligue.

Ces trois formations représenteront le club lors des finales de France organisées à Chalon-sur-Saône au début de l'été.



L'équipe réserve Seniors sort victorieuse de la finale des Alpes ! ↑

© François Giroud

© USJC Ski



RÉGIS HAETTEL,
CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AU SPORT

LA PISCINE EST OUVERTE !

LA PISCINE MUNICIPALE EST OUVERTE JUSQU'AU
DIMANCHE 30 AOÛT, TOUS LES JOURS,
SAUF LE JEUDI, DE 10H À 19H
(ÉVACUATION DES BASSINS DÈS 18H45).



↑ En 2025, près de 14 000 entrées ont été comptabilisées à la piscine.

Comme tous les étés, des cours de natation et d'aquagym sont proposés. Pour la natation, c'est tous les matins (sauf le jeudi !), sur inscription.

Pour l'aquagym, c'est les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 19 h 15 à 20 h, sans réservation : il suffit de se faire connaître à l'accueil de la piscine avant le démarrage des séances.

TARIFS 2026 : www.ville-jarrie.fr/piscine

Rappel : le « tarif Jarrois » s'applique uniquement sur présentation de la carte d'habitant mise à jour. Pensez-y !

Contact 04 76 68 84 81



Interdiction de fumer ou de vapoter dans l'enceinte de la piscine

En application du décret n°2025-582 du 27 juin 2025, il est désormais strictement interdit de fumer et de vapoter à proximité immédiate et dans l'enceinte de l'établissement, y compris : côté snack, sur la plage (béton) et sur l'aire de pique-nique (herbe). Cette disposition figure dans le règlement intérieur de la piscine. Une signalétique spécifique est en place.

INFO +

Parking...

Afin de garantir le respect des propriétés privées voisines ainsi que la sécurité aux abords de la piscine (dont l'accès des services de secours), des lieux de stationnement adaptés sont identifiés. Outre le parking habituel à proximité, les parkings de l'espace Malraux et du Clos Jouvin sont indiqués, avec des cheminements piétons à suivre pour rejoindre la piscine.



... et snack.

Pour la 6^e et dernière année, Nans Lagier tient le snack de la piscine. Il propose des boissons chaudes ou fraîches, des salades, des sandwiches, des pizzas, des frites, des croque-monsieur, des glaces, des crêpes et des gaufres... dans un espace ombragé.



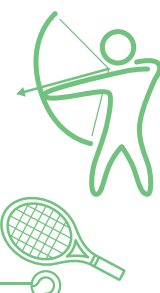
Un appel à candidature sera prochainement ouvert pour la reprise de la gérance du snack à l'été 2027.

RETOUR SUR FAITES DU SPORT 2026 !

Les 6 et 7 juin, Faites du sport battait son plein entre Brié-et-Angonnes et Jarrie !

Pour la 23^e édition de ce week-end sportif et convivial, 12 équipes se sont affrontées dans une multitude d'activités : tennis, vortex, biathlon, padel, badminton, tir à l'arc, Spartan, parcours forestier, Ultimate, disc golf, volley, tennis de table... De quoi mettre à l'épreuve l'adresse, l'endurance et l'esprit d'équipe de tous les participants !

Cette année, c'est l'équipe des Touristes qui repart avec le trophée.



ÉVÉNEMENTS MUNICIPALITÉ

FÊTE NATIONALE

LUNDI 13 JUILLET

dès 18h

Parc du Clos Jouvin



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 10h-13h

Centre Malraux

EXPOSITION SIMONE LAGRANGE

DU 15 SEPT.

AU 15 DÉC.

Simone Lagrange, figure de la Seconde Guerre Mondiale, témoin-clé du procès de Klaus Barbie
Médiathèque Yvette Virot

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 7 SEPTEMBRE 18h30

Mairie

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 19

ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Ateliers cyanotype.

Musée de la Chimie

FÊTE DE LA SCIENCE

DU 2 AU 12 OCTOBRE

Visites et animations.

Musée de la Chimie

Médiathèque Yvette Virot

CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 12 OCTOBRE 18h30

Mairie

CINÉ-GÔÛTER

MERCREDI 14 OCTOBRE 10h

Pour les 6-11 ans

Médiathèque Yvette Virot

FÊTE DE RÉOUVERTURE DU CHÂTEAU

SAMEDI 17 OCTOBRE

Château de Bon Repos

CONTES, CHANSONS ET MUSIQUE

MERCREDI 28 OCTOBRE 10h

À partir de 5 ans

Médiathèque Yvette Virot

CAFÉ LIVRES

SAMEDI 31 OCTOBRE 10h

Médiathèque Yvette Virot

REPAS SENIOR

SAMEDI 21 NOVEMBRE 12h

Salle Malraux

AUTRES RENDEZ-VOUS...

COLLECTE DE SANG

JEUDI 30 JUILLET 16h-19h30

EFS / Amicale des donneurs de sang

Salle Malraux

FASCINANTES LIBELLULES

MERCREDI 26 AOÛT 10h-11h30

RNR Étang de Haute-Jarrie et Isle du Drac

Étang de Haute-Jarrie

SAINT-JEAN D'AOÛT

SAMEDI 29 AOÛT 19h

Comité des Fêtes

Parc du Clos Jouvin

CONCERT DE ROBLÈS

VENDREDI 11 SEPTEMBRE 20h30

Art Pop

Espace Paul Bernard

EXPOSITION

DE VOITURES ANCIENNES

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 9h-17h

Expo de voitures, motos, tracteurs...

Les Vieilles Mécaniques de Jarrie

Stade du Plâtre

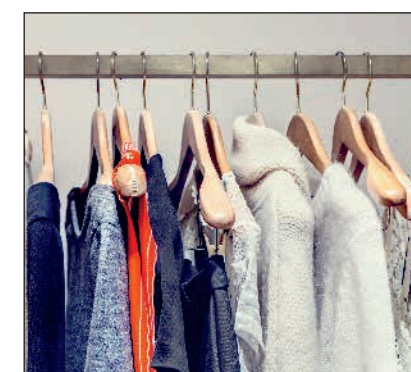
COLLECTE DE VÊTEMENTS

LUNDI 14 SEPTEMBRE

13h30-15h30

La Remise

Parvis CSC Malraux



AGENDA des manifestations

JUILLET > NOVEMBRE



CONCERT DE ROCK

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

Anomaly Production

Espace Paul Bernard

VIDE-GRENIER

SAMEDI 3 OCTOBRE

USJC Rugby

Parc du Clos Jouvin

OCTOBRE ROSE

DU 5 AU 9 OCTOBRE

CSC Malraux

RANDO POUR TOUS

MERCREDI 7 OCTOBRE 9h-12h

FFR Isère et Comité départemental handisport

Stade du Plâtre

Étang de Haute-Jarrie

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 11 OCTOBRE 8h-17h

Comité des Fêtes

Salle Malraux

CONCERT SHAKESPEARE IN SONGS

VENDREDI 16 OCTOBRE 20h30

Art Pop

Espace Paul Bernard

COLLECTE DE VÊTEMENTS

LUNDI 26 OCTOBRE 13h30-15h30

La Remise

Parvis CSC Malraux

COLLECTE DE SANG

JEUDI 29 OCTOBRE 16h-19h30

Amicale des donneurs de sang

Salle Malraux

SOIRÉE HALLOWEEN

FIGHTING CHICKEN + EIGHT SINS

SAMEDI 31 OCTOBRE

Anomaly Production

Espace Paul Bernard

AGENDA des manifestations

JUILLET > NOVEMBRE

FESTIVAL LA PAS SER ELLE

*Semaine des
Arts Vivants*



4^E ÉDITION DU FESTIVAL LA PASSERELLE

→ DU 30 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

Festival des arts vivants, par la compagnie Acour.

ZOOM SUR LA PROGRAMMATION À JARRIE :

MERCREDI 30 SEPT.

Animation lecture à la médiathèque
pour les enfants

18h30 Stage impro

20h Spectacle impro

JEUDI 1^{ER} OCT. 20h

Spectacle « Retour de Madison »

VENDREDI 2 OCT. 18h

Spectacle de lecture

en partenariat avec le CCAS
et la médiathèque

SAMEDI 3 OCT.

9h-12h et 14h-17h Stage théâtre

19h Repas spectacle - cabaret italien

en partenariat avec le Comité des Fêtes

DIMANCHE 4 OCT.

9h-12h Stage théâtre

10h30 Lecture musicale

LUNDI 5 OCT. 14h

Histoires et chansons

en partenariat avec le CCAS

RAPPEL SUR L'UTILISATION D'ENGINS BRUYANTS



Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, scie...) ne sont autorisés qu'aux seuls horaires suivants :

> Lundi au vendredi :

8h30-12h puis 14h-19h30

> Samedi : 9h-12h puis 15h-19h

> Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Ces horaires sont fixés par arrêté préfectoral. Pour la tranquillité de tous et une cohabitation paisible avec ses voisins, il convient de les respecter.

Vous partez cet été ? Pensez OTV !



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, que ce soit l'été ou en cours d'année, vous pouvez vous inscrire à l'Opération tranquillité vacances (OTV).

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, et plus particulièrement de leurs patrouilles, les forces de sécurité passeront aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). C'est un service gratuit.

> PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

VOUS POUVEZ FAIRE LA DÉMARCHÉ EN LIGNE, 45 JOURS À L'AVANCE ET AU PLUS TARD LA VEILLE DE VOTRE DÉPART.

COULEURS !, LA NOUVELLE EXPOSITION DU MUSÉE DE LA CHIMIE

Pourquoi voyons-nous le ciel bleu ?
Comment fabrique-t-on les couleurs ? Les couleurs ont-elles la même signification partout dans le monde ? Et surtout, voit-on tous les couleurs de la même façon ?

Venez trouver les réponses à toutes ces questions (et bien plus encore !) en venant découvrir Couleurs !, la nouvelle exposition du Musée de la Chimie de Jarrie.



PROCHAINS RENDEZ-VOUS D'INFUSION

Café des parents d'enfants
porteurs de handicap
et/ou malades

JEUDI 24 SEPTEMBRE

JEUDI 29 OCTOBRE

JEUDI 26 NOVEMBRE

17h30 - 19h

salle Préfa
(en face de la médiathèque)
Champ-sur-Drac

Infos : 04 76 68 87 43
aude.genin-lamier@mairie-jarrie.fr

Au rendez-vous du jeudi 29 octobre, des parents et des professionnels accueillants seront présents pour vous faire découvrir le dispositif Infusion de l'intérieur. Gratuit et sans inscription.

ESSAYEZ LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE PENDANT UN MOIS !

Le service Mvélo+ du Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG) propose aux Jarrois l'essai gratuit d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour une durée d'un mois. Seuls les habitants de Jarrie sont éligibles (10 premiers inscrits).

DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE
AU VENDREDI 2 OCTOBRE

Les inscriptions sont obligatoires :

